

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5, et 6 juin 2018

2018 DLH 137 Location de l'immeuble 12-18, bd du Fort de Vaux (17e) à ADOMA –Avenant au Bail emphytéotique.

M. Ian BROSSAT, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;

Vu le bail emphytéotique du 12 décembre 1974 consenti par la Ville de Paris à la société SONACOTRA, devenue ADOMA, venant à expiration le 12 décembre 2039 ;

Vu les avenants en date des 18 juillet 2007 et 13 février 2014 ramenant le montant du loyer au taux symbolique de 100 euros par an et prolongeant ledit bail jusqu'au 1^{er} avril 2052 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 mai 2018 par lequel Mme la Maire de Paris demande la conclusion d'un avenant au bail emphytéotique concernant la location de l'immeuble 12-18, bd du Fort de Vaux (17e) à ADOMA.

Considérant qu'ADOMA a manifesté le souhait de prolonger de 21ans la durée de son bail, soit jusqu'au 1^{er} avril 2073, en vue d'être en conformité avec son plan de financement ;

Vu l'avis du Service Local du Domaine de Paris en date du 27 mars 2018 ;

Vu l'avis de M. le Maire du 17e arrondissement en date du 25 mai 2018 ;

Vu l'avis du conseil du 17e arrondissement en date du 22 mai 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à conclure avec la société ADOMA, dont le siège social est situé 42, rue de Cambronne (15e) un avenant au bail à caractère emphytéotique du 12 décembre 1974 portant location de l'immeuble 12-18, bd du Fort de Vaux (17e), visant à prolonger la durée du bail jusqu'au 1^{er} avril 2073.

Article 2 : Les autres clauses et conditions du bail restent inchangées.

Article 3 : Tous les frais liés à la conclusion de cet avenant seront à la charge d'ADOMA.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO